



Communiqué de presse du 2 février 2026

## **Le marché bien orienté: demande stable pour le bois brut suisse**

**Composée de fournisseurs et d'acheteurs de bois, la Commission du marché du bois s'est réunie le 26 janvier 2026 pour la première fois dans sa nouvelle formation. Au delà des sujets d'actualité relatifs à la forêt et au bois, la commission a débattu de la situation du marché du bois brut suisse. Elle a constaté que la demande de grumes par les scieries suisses restait élevée. C'est une situation favorable pour les propriétaires de forêts.**

Réunie lundi 26 janvier 2026 à Soleure, la nouvelle Commission du marché du bois (CMB) s'est officiellement constituée. Cette entité nationale est composée à parité de représentants des fournisseurs et des acheteurs de bois (voir encadré ci-dessous). S'appuyant sur le nouvel article 41b de la loi sur les forêts (art. 41b LFo), elle se réunira désormais au moins deux fois l'an pour des échanges sur le marché du bois et sur d'autres sujets en rapport avec le secteur de la forêt et du bois. Les deux associations ForêtSuisse et Industrie du bois Suisse (IBS) sont en charge du fonctionnement de la nouvelle CMB; la modification évoquée de la LFo met en œuvre l'initiative parlementaire «Faire des recommandations de prix également pour le bois de forêts suisses». La base légale révisée autorise la publication de prix indicatifs pour le bois brut suisse. Lors de cette première réunion, la CMB a débattu du marché du bois mais aussi de la Stratégie intégrale pour la forêt et le bois 2050 (SIFB 2050) adoptée par le Conseil fédéral en décembre 2025, avec en point d'orgue la mobilisation d'un million de mètres cubes supplémentaires de bois brut.

### **Carnets de commandes des scieries bien garnis**

La CMB a parlé de la situation présente sur le marché du bois; le débat s'appuyait sur deux enquêtes menées auprès des acteurs de ce marché ainsi que sur les statistiques des prix des bois de ForêtSuisse, relevés par Agristat. Les conclusions peuvent être résumées comme ci-après.

Le niveau des commandes dans le secteur de la construction est majoritairement jugée bonne à très bonne. La construction en bois surtout affiche un niveau d'activité élevé et stable; nombreuses sont les entreprises de charpente et de construction en bois dont les carnets de commandes sont bien pleins. Un degré d'activité stable dans les entreprises de l'industrie du bois est attendu pour ces prochains mois.

Dans l'ensemble, la demande en sciages suisses est jugée stable ou en hausse, avec des stocks de sciages à l'avenant, voire plutôt faibles. Les scieries et les entreprises industrielles de grande taille ont des carnets de commandes bons à très bons; les scieries traditionnelles et plus petites évaluent la situation comme étant plutôt moyenne à bonne. La demande en bois rond, spécialement en bois de résineux, épicéa et sapin au premier chef, est élevée et dépasse parfois l'offre. Près de la moitié des scieries



interrogées (44%) font état de faibles stocks de grumes. Cette situation ne devrait guère changer ces prochains mois, jusqu'à l'été 2026, car il y a peu de bois récolté en forêt. La tendance à la hausse des prix du bois observée depuis juillet dernier dans les statistiques va probablement perdurer, sauf événement exceptionnel significatif du côté de l'offre.

Concernant le bois d'industrie, la demande et les prix évoluent entre stabilité et recul. Souvent, la différence de prix avec le bois-énergie est si minime qu'une partie du volume potentiellement destiné à l'industrie est directement valorisé en bois-énergie. Saison oblige, la demande en bois-énergie est forte et les prix sont montés. La demande en bois d'œuvre de résineux est stable ou en hausse. Le mélèze est particulièrement demandé, ce qui a conduit à une hausse des prix. Le bois d'œuvre de feuillus (hêtre au premier rang) joue plutôt les seconds rôles. La demande oscille entre faible et en léger recul, à deux exceptions près, le frêne et le chêne de qualité. On observe une demande à la hausse pour ces produits.

### **Prix tendanciellement en hausse dans le sillage de la demande**

Vu la volatilité du marché du bois et les écarts importants entre régions, la CMB se limite à déterminer les tendances de prix pour certains assortiments de référence (voir tableau ci-dessous). Lors de cette première réunion, la commission a expressément décidé de renoncer à formuler des prix indicatifs. Les données statistiques indiquent que, pour les bois de résineux, les prix des assortiments de référence affichent une tendance à la hausse depuis juillet 2025, en particulier pour les bois longs. L'évolution à la hausse sur le front des prix reflète celle de la demande toujours forte pour le bois brut suisse. En revanche, la demande demeure faible voire légèrement à la baisse pour les grumes de hêtre, avec des prix à l'avenant. Parmi les feuillus, seuls le frêne et les chênes de bonne qualité bénéficient d'une demande soutenue. Les prévisions jusqu'à l'été 2026 montrent que le bois brut commercialisé sous forme de grumes est susceptible d'être acquis par les scieries à des prix concurrentiels. La CMB évoque une situation globalement bonne sur le plan de la demande de bois brut suisse (sciages), ce qui plaide en faveur d'une intensification des exploitations.



| Assortiments<br>de référence<br>résineux | Prix du bois brut (CHF/m <sup>3</sup> )* |                    |                   | Evolution<br>(en %) | Tendance<br>prévisionnelle |
|------------------------------------------|------------------------------------------|--------------------|-------------------|---------------------|----------------------------|
|                                          | juil.-août<br>2025                       | sept.-oct.<br>2025 | nov.-déc.<br>2025 |                     |                            |
| Epicéa L1 2b B                           | 103.4                                    | 110.1              | 112.1             | +1,8                | ↗                          |
| Epicéa L1 2b C                           | 83.8                                     | 91.3               | 92.9              | +1,8                | ↗                          |
| Epicéa L1 4 B                            | 108.7                                    | 112.9              | 114.2             | +1,2                | →                          |
| Epicéa L1 4 C                            | 85.9                                     | 89.3               | 86.1              | -3,6                | ↘                          |
| Epicéa L3 2-4 B                          | 105.2                                    | 114.2              | 116.7             | +2,3                | ↗                          |
| Epicéa L3 2-4 C                          | 94.9                                     | 103.2              | 102.3             | -0,9                | ↘                          |
| Résineux D                               | 67.4                                     | 71.6               | 72.1              | +0,7                | →                          |

| Assortiments<br>de référence<br>feuillus | Prix du bois brut (CHF/m <sup>3</sup> )* |                            | Evolution<br>(en %) | Tendance<br>prévisionnelle |
|------------------------------------------|------------------------------------------|----------------------------|---------------------|----------------------------|
|                                          | 11.11.2023 –<br>30.04.2024               | 11.11.2024 –<br>30.04.2025 |                     |                            |
| Hêtre 4 B                                | 102.4                                    | 102.5                      | +0,1                | →                          |
| Hêtre 4 C                                | 87.2                                     | 90.1                       | +3,3                | →                          |

*\* Les prix indiqués se réfèrent au relevé bimestriel pour le bois de résineux, et au relevé annuel pour le bois de feuillus réalisés par Agristat, le service statistique de l'Union suisse des paysans, sur mandat de ForêtSuisse. Les prix relevés sont des prix moyens pondérés en fonction des quantités. En fonction des régions, des saisons et des modes de valorisation, les prix effectivement pratiqués peuvent fortement diverger par rapport aux moyennes indiquées.*



**Mise en œuvre de l'initiative parlementaire «Faire des recommandations de prix également pour le bois de forêts suisses»**

Depuis 2020, pour des raisons liées au droit de la concurrence, la publication de recommandations de prix pour le bois d'œuvre, le bois d'industrie et le bois-énergie n'était plus autorisée. Après la dissolution de l'ancienne Commission du marché du bois (CMB) et une demande d'informations de la Commission de la concurrence (Comco), il n'était plus possible de publier que des prix historiques. On doit à une initiative parlementaire ([21.463](#)) du conseiller aux Etats Daniel Fässler, président de ForêtSuisse, de pouvoir à nouveau publier des recommandations de prix pour le bois brut au regard du droit de la concurrence. La modification correspondante de la loi sur les forêts est entrée en vigueur en août 2025. Les bases pour créer une CMB ont été posées depuis cette date. La CMB est composée à parité de six représentants des fournisseurs de bois et de six représentants des acheteurs, délégués par les deux associations faîtières ForêtSuisse et Industrie du bois Suisse (IBS). Un représentant de l'Union suisse des paysans (USP) siège aussi aux côtés des fournisseurs de bois.

La nouvelle CMB est initialement limitée à trois ans (phase pilote de 2026 à 2029). Elle s'engage à faire preuve de transparence et de traçabilité, et toutes les décisions doivent être prises à l'unanimité. Le secrétariat est tenu conjointement par ForêtSuisse et IBS. Des représentants de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), de Lignum Suisse, d'Entrepreneurs forestiers Suisse (EFS) et de la Fédération suisse des bourgeoisies et corporations (SVBK) sont invités dans la commission; les invités ne participent pas aux discussions sur le marché du bois.

**ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers**

ForêtSuisse est l'association faîtière des propriétaires forestiers. Elle représente les intérêts des quelque 250'000 propriétaires de forêts privées et publiques du pays. ForêtSuisse s'engage en faveur de conditions cadres permettant aux propriétaires, exploitantes et exploitants forestiers de pratiquer une sylviculture économiquement viable, écologiquement durable, et à même de préserver la vitalité et la diversité des forêts.

Pour en savoir plus: [foretsuisse.ch](https://foretsuisse.ch)

**Industrie du bois Suisse – Association des scieurs et de l'industrie du bois**

Industrie du bois Suisse (IBS) est une association indépendante, qui défend depuis 1886 les intérêts des scieries et des entreprises de la deuxième transformation du bois. Industrie du bois Suisse compte quelque 200 entreprises en tant que membres directs. Pour celles-ci, elle organise la formation professionnelle, négocie avec les partenaires sociaux et assure diverses tâches administratives et réglementaires. Elle représente également le secteur à l'extérieur, s'engage dans diverses organisations sectorielles et est l'association de soutien de Lignum, Economie suisse du bois.

Pour en savoir plus: [holz-bois.ch](https://holz-bois.ch)

**Contacts**

Benno Schmid  
Responsable Communication et politique, ForêtSuisse  
+41 32 625 88 71  
[benno.schmid@waldschweiz.ch](mailto:benno.schmid@waldschweiz.ch)

Michael Gautschi  
Directeur d'Industrie du bois Suisse  
+41 31 350 89 89  
[gautschi@holz-bois.ch](mailto:gautschi@holz-bois.ch)